Nations Unies A/66/88/Add.3

Assemblée générale

Distr. générale
8 août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 114 b) de l'ordre du jour provisoire*
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de membres de la Commission du droit international

Note du Secrétaire général

Additif

1. Dans une note verbale datée du 29 juillet 2011, la Mission permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétaire général qu'en raison de circonstances exceptionnelles, elle avait décidé, conformément à l'article 5 du Statut de la Commission du droit international, de remplacer la candidature de Marcelo Vázquez-Bermúdez par celle de Carlos Oswaldo Salgado Espinoza.

2. La notice biographique de M. Salgado Espinoza est publiée dans le document A/66/90/Add.2.

* A/66/150.

Merci de recycler